

## Compte-rendu CTLocal de janvier 2022 : EMPLOI (2ème convocation)

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

Ce comité technique local sur l'emploi (CTL) se tenait en deuxième convocation, donc sans quorum.

Les camarades de Solidaires, exaspérés, refusent de participer et n'interviendront pas dans ce CTL emploi (voir leur liminaire). Vu qu'une OS participe, nous participons aussi avec nos questions et propositions concrètes. **Le directeur a dit que beaucoup de sujets avaient été abordés dans les liminaires. Sur les conditions de vie au travail qui se dégradent, le directeur répond qu'il y a des enquêtes régulières proposées aux agents et que l'orientation 2021 est à une légère amélioration.** Concernant les erreurs d'envoi de courrier en masse aux entreprises aussi bien sur la forme que sur le contenu (voir déclaration liminaire CGT), **illustré par le SIE** de Carcassonne antenne Limoux, le directeur répond que c'est « tout à fait regrettable » que c'est à l'initiative de la DG sans qu'il ait été au courant.

FO et CGT interviennent sur la trésorerie Carcassonne hôpital rappelant les soucis financiers des hôpitaux (notamment à cause de la tarification T2A), la promesse faite aux maisons de retraite alors qu'elles ont été regroupées dans ce service gestionnaire mais qu'on y supprime des emplois, la période covid qui amplifie les besoins d'organisation et de comptabilité des hôpitaux (achats etc), le changement futur de CDS.... **La direction répond « dématérialisation », qu'il faut concrétiser avec les directions des hôpitaux** qui seraient réticentes notamment pour des sujets réglementaires.... donc rien de concret en fait, juste une suppression d'emploi... nous citons « il faudra faire des efforts »... en fait c'est très concret.

**La CGT demande la méthode de calcul des suppressions d'emploi dans l'Aude comme dans sa liminaire.** La direction utilise la méthode par comparaison entre charges/emploi avec des directions et des missions de services d'autres directions (du groupe 3 pour l'Aude, c'est-à-dire concernant la même « taille » des directions), mission par mission. **Résultat : Carca Hôpital et SPFE étaient au-dessus de la médiane par exemple.** En gros, d'autres services ont autant de travail avec moins d'effectif, donc « vous êtes trop nombreux pour ce que vous faites, on supprime chez vous ». Et surtout ne pas traduire par « vous vous la couliez douce » ce n'est pas ce que

veut dire la direction nous précise-t-on... Les emplois servant au calcul sont regardés par rapport au tableau Tagerfip. La direction rajoute les suppressions subies les années précédentes (« pas toujours les mêmes »), les événements à venir (restructurations et sujets audiois etc). A ce stade, elle ne regarde pas les sujets considérés comme provisoires, comme les responsabilités mutuelles, syndicales, les élus ou représentants présents dans un service. On peut se demander quand cela est pris en compte alors que le nombre d'emplois pour compenser est structurellement inscrit dans le Tagerfip.

**Au sujet du fléchage des -2 missions foncières, après beaucoup d'hésitations,** nous n'avons pas trop de réponses, on nous parle « accès notaire au fichier » etc. mais ceci concerne la publicité foncière pas les missions foncières. **La direction parle quand même d'un ratio charge/emploi au-dessus de la médiane mais dont le directeur a voulu épargner le SDIF cette année ... Suppressions à prévoir donc bientôt au SDIF ?!**

Les **EDR** qui sont 7 GP et 2 FF subissent une suppression d'emploi GP mais la direction dit que c'est aussi compensé avec la création d'un C créé au SGC de Limoux où un EDR était souvent présent... La suppression du B **SPFE** est sur un poste vacant... Pour celle du **PCR**, la CGT demande les résultats départementaux du PCR, cette nouvelle suppression mettant encore à mal le contrôle fiscal ; la direction répond qu'elle les enverra. La suppression du C à la **direction** correspond à un emploi comptabilité, vacant depuis deux ans d'après la DDFIP...

**Nous n'aurons pas d'explication sur les -1,2 fléchés sur les missions de fiscalité aux professionnels.**

**4 agents vont être concernés par les règles de gestion, se retrouvant en surnombre (ancienneté la plus faible dans le service subissant une suppression) et devant donc faire une mutation nationale : 1 B hospitalière, 1 A SIE Carca, 1 A SGC Narbonne, 1 Idiv Narbonne.**

La direction essaie de parler ensuite de chacun des transferts d'emploi à la demande des syndicats et nous

parle de triangulation, d'opportunités.

La direction confirme que l'espèce d'harmonisation des vacances entre les départements crée deux suppressions d'emploi. Nous sommes toujours étonnés de voir des vacances d'emplois alors que des agents n'arrivent pas à rentrer dans notre département, nous n'aurons pas de précisions. Il s'agit de moins un B et moins un C.

M. Demonet confirme qu'il n'y aurait plus de restructurations jusqu'en 2026, mais ne peut rien promettre ; nous demandons quel est le chiffre de suppressions d'emploi prévu pour 2023 dans le contrat d'objectif de la DG. Le directeur le fera parvenir ...

**Vote sur le projet de la DDFIP 11** : contre de FO et CGT, Solidaires ayant déjà prévenu qu'ils ne participeraient pas.

La CGT, comme dans sa déclaration du 13 janvier et liminaire du 20 janvier, propose un vote sur l'absence de suppressions dans l'Aude ; la direction ne réagit pas sur le fond, ne fait pas de commentaires sauf pour vérifier si nous avons le droit de proposer un tel vote....

Les camarades de Solidaires interviennent pour citer les textes et disent qu'ils participeront à ce vote. Finalement la direction procède au vote.

**Vote sur la proposition d'aucune suppression d'emploi** : unanimité « pour » des OS.

La CGT, puisque la direction ne semble pas vouloir aller dans le sens d'aucune suppression d'emploi dans l'Aude, propose la suppression d'un administrateur pour éviter les 5 suppressions d'emploi de l'Aude en 2022.

**Vote** : Pour de la CGT ; abstention de FO.

Rappelons qu'un poste d'administrateur a été créé dans l'Aude il y a 5 ans sans que personne ne sache pourquoi, le nombre d'administrateur étant déjà important dans notre département ; au moment de la création il a clairement été identifié que les missions dédiées à un tel poste n'existaient pas ou très peu ; qu'un surnombre d'administrateurs existait donc, fait tout à fait choquant alors que les catégories A, B et C étaient en suppressions nettes. Au surplus les postes d'administrateurs sont d'abord des postes de communicants des doctrines gouvernementales. Comme c'est le B.A.BA de toute lutte syndicale, le rapport de force peut nous amener à la table de négociations (c'est ce à quoi nous aspirons tous) ; une fois à la table des négociations, il est rare (cela n'a quasiment jamais existé dans l'histoire) que ceux qui luttent obtiennent tout sur toutes leurs revendications, et c'est donc là que nous devons choisir ! Pour notre part, c'est clair depuis des années, nous voulons sauver nos emplois A, B et C dans les

services, cette année la suppression à la trésorerie hôpital Carca, celle à l'EDR, celle au SPFE, celle à la direction, celle au PCR et avec un IP de plus. **Donc si le rapport de force ne peut gagner aucune suppression, nous préférons celle d'un administrateur à la place des autres collègues dans les services.** Nous ne sommes pas d'accord pour dire «à première vue, moins 4 emplois (5 en fait) n'est pas dramatique». Et il ne s'agit pas non plus, avec cette proposition de vote, de demander la suppression d'un poste A, B ou C à la place d'un autre comme nous l'avons malheureusement déjà vu proposé dans les CTL de l'Aude.

#### Questions diverses :

M. Ordonaud répond sur le téléphone à Carcassonne : disant que tout s'est dégradé malgré ses espoirs, que le niveau d'assistance est désormais de niveau 3 à la DG, que Bouygues dit que ce n'est pas de sa faute, en attendant personne ne peut joindre la cité ; nous étions déjà intervenus cet été pour dénoncer le problème et demander de prévenir la DG et les usagers : le directeur avait dit NON et c'est à ce moment-là que le directeur avait quitté la séance du comité sans prévenir.

Nous avons aussi demandé dans notre liminaire un point téléphonique sur tous les sites, mais dans la confusion de coupures de la fin de CTL (le son était aussi très faible tout le long du comité), nous n'avons pas eu de réponses du directeur ; la CGT va l'interpeler par écrit.

Le déménagement de Leucate n'est toujours pas terminé...

FO demande une baisse des horaires d'accueil du site de Limoux, sans commentaires...

La CGT met le doigt sur un process trop léger de la direction dans la prise en compte des cas de covid et cas contacts dans les services avec un exemple récent du SPFE. M. Ordonaud convient d'une possible amélioration.

La direction ne soutient pas les CDS qui incitent ou font pression sur les agents pour poser des jours de TT afin de garder leurs enfants malades (enfants malades hors situations covid). Elle va appeler un service concerné à Narbonne.

**Le 27 janvier pour l'emploi et les salaires, au télétravail ou au bureau, je fais grève !**

**Contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11**

Pensons à voter en décembre 2022 pour garder l'unique élu CGT dans les comités techniques (- qui deviendront des CSA (!) -) de notre DDFIP audoise ;

mels : [cgt.ddfip11@dgfp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip11@dgfp.finances.gouv.fr) ;  
[cgt.ddfip11@gmail.com](mailto:cgt.ddfip11@gmail.com)